

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de la Pommeraie tenue par TEAMS le mardi 1er avril 2025 à compter de 19 h 30, sous la présidence d'assemblée de M. Martin Beaulieu.

46 personnes étaient présentes

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée

1.1. Mot de bienvenue

1.2. Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

2.1. Règles pour participer à l'AGA

2.2. Nomination des personnes scrutatrices

2.3. Adoption de l'ordre du jour

2.4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 2 avril 2024

3. Retour sur l'année 2024

3.1. Rapport du conseil d'administration

3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

3.3. Rapport financier

3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

4. Période de questions

5. Propositions soumises au vote

5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)

5.2. Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection

5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature

5.2.3. Présentation des personnes candidates

5.2.4. Élection par acclamation

5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

6. Fin de la rencontre et remerciements

7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

□ □ □

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1 Mot de bienvenue

M Martin Beaulieu, président, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à cette 8e assemblée annuelle.

Le Président d'assemblée déclare l'assemblée ouverte à 19 h 31.

1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

Une vidéo du Président du Mouvement Desjardins est présentée.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 Règles pour participer à l'AGA

M. Martin Beaulieu, président, invite les membres à regarder une vidéo sur les règles pour participer à l'AGA.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

Considérant que cette assemblée se tient à distance et prévoit de la votation en direct :

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité de nommer Mmes Nathalie David et Mylène Paquette à titre de scrutatrices.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

La Secrétaire d'assemblée, Mme Nathalie Parent, fait lecture de l'ordre du jour.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 2 avril 2024

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'AGA du 2 avril 2024.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2023

3.1 Rapport du conseil d'administration

M. Martin Beaulieu présente les membres du conseil d'administration et fait la lecture du rapport annuel.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

M. Jean-François Laporte, président du comité d'audit et de déontologie, présente le rapport annuel portant sur la surveillance des règles déontologiques.

Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.

Tous les prêts et dépôts auprès de personnes liées ont été consentis conformément aux règles applicables.

Aucun contrat de fourniture de biens ou de services n'a été attribué à une personne visée par le Code.

3.3 Rapport financier

Le directeur général, M. François Désautels, présente le rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2024.

Le document complet est disponible sur le microsite de la Caisse.

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Mme Diane Dion, présidente du comité coopération, gouvernance et éthique, présente l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et les initiatives soutenues.

Des vidéos illustrant les projets appuyés sont diffusées.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président d'assemblée invite les membres à poser leurs questions.

Question – Vision du réseau et maintien des guichets

Le directeur général indique que :

- Les membres utilisent de plus en plus les solutions numériques;
- 3 % des transactions se font aux guichets automatiques et 1 % au comptoir;
- Un équilibre doit être maintenu entre la présence physique et les investissements numériques.

Question – Ristourne « record »

Résultats du Mouvement Desjardins en 2024 :

- 3,356 G\$ d'excédents avant ristournes
- 557 M\$ remis aux membres et à la collectivité
- 470,9 G\$ d'actifs
- 7,8 M de membres et clients

Résultats de la Caisse :

- 10 580 000 \$ d'excédents avant ristournes
- 1 826 501 \$ remis aux membres et à la collectivité
- 999 400 000 \$ d'actifs
- 20 349 membres

5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

Une capsule vidéo présentant la particularité coopérative des ristournes est visionnée.

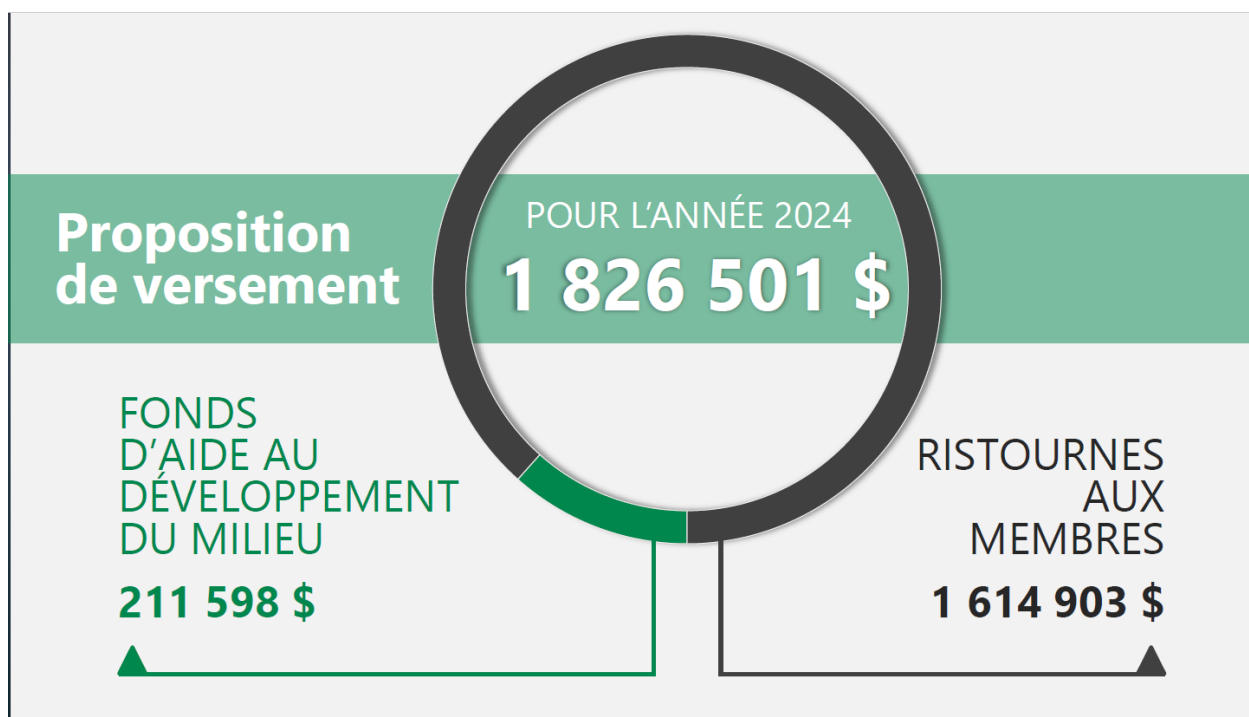
M. Martin Beaulieu présente la proposition sur le partage des excédents annuels.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS		EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres		10 580
Virements réglementaires et autres ajustements		(3 506)
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	(4 086)	
• Autres éléments du résultat	437	
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024	144	
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	(1)	
Solde des excédents à répartir		7 074
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM		(1 412)
• Ristourne	(1 616)	
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	416	
• Affectation au FADM	(212)	
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)		0
Affectation à la réserve générale		(5 662)
Solde des excédents à répartir		0

FADM
Fonds d'aide au développement du milieu

RRE
Réserve pour ristournes éventuelles

¹ L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.



PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS & ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
Comptes		173
Épargne et placements		238
Fonds	0,58 \$	85
Prêts et marges de crédit		489
RISTOURNE ASSURANCES ²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	192
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ²	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	117
RISTOURNE PRODUITS ²	Montant de 50 \$³	258
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ²	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions	64
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		1 615

¹ Soumise au vote lors de l'assemblée.

² Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité de recommander l'approbation du partage des excédents annuels ainsi que des taux de ristournes.

Le vote en différé sera ouvert dès la levée de l'assemblée, pour une durée de quatre jours, jusqu'au **5 avril 2025 à 23 h 59**.

5.3 Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

Étant donné que M. Martin Beaulieu est sortant de charge :

- Mme Diane Dion est nommée présidente d'élection;
- Mme Nathalie Parent est nommée secrétaire d'élection.

Toutes les candidatures reçues respectent les délais requis.

5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

Mme Diane Dion présente le rapport officiel.

5.2.3 Présentation des personnes candidates

Une capsule vidéo présentant les trois candidats est diffusée.

5.2.4 Élection par acclamation

Postes en élection :

- Groupe A : M. Martin Beaulieu
- Groupe D : Mme Isabelle Germain et M. Jean-Philippe Marzali

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'accepter les avis de mise en candidature reçus dans les délais prescrits.

Le nombre de candidatures correspondant au nombre de postes à pourvoir, les candidats sont déclarés élus **par acclamation** pour un mandat se terminant le 31 décembre 2027.

5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Le président donne les directives relatives au vote en différé, ouvert jusqu'au 5 avril 2025 à 23 h 59, et explique les modalités de publication des résultats.

6. Fin de la rencontre et remerciements

Le président remercie les administrateurs, le personnel et les membres présents.

SUIVI DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation, **310 membres** ont exercé leur droit de vote.

Résultats – Proposition sur la répartition des excédents et les taux de ristourne

- **94,76 %** des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est **adoptée**.

7.Publication des résultats et levée de l'assemblée

Les résultats ayant été publiés sur le site Internet de la Caisse, l'assemblée générale annuelle est officiellement levée le **5 avril 2025 à 23 h 59**.